



**La future Région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine,
terrain d'expérimentation de l'action « Partenariats régionaux d'innovation » avec l'Etat**

**Financement exceptionnel de 20M€ pour soutenir les projets d'avenir
des PME de la future région**

La visite de Louis Schweitzer, Commissaire Général à l'Investissement en Champagne-Ardenne le 2 juillet, a été l'occasion de procéder au lancement de **l'appel à projets « Partenariats régionaux d'innovation (PRI) » en Alsace Champagne-Ardenne Lorraine paru au JO du 1^{er} juillet**. En effet, ce territoire a été retenu pour expérimenter ce PRI qui vise à financer des projets d'innovation portés par des PME, dans le cadre d'un fonds de **20 M€**, abondé à parité par l'Etat (Programme des Investissements d'Avenir) et par les 3 Conseils Régionaux. Il sera géré par bpifrance. Pour l'Etat, il s'agira de la première action concrète de financement sur le périmètre de la future grande région.

Conscients de l'intérêt que pouvait revêtir ce dispositif pour la compétitivité des économies régionales, les trois Préfets de région et les Présidents des trois Conseils régionaux ont souhaité s'engager dès à présent dans ce partenariat et ont proposé de l'inscrire dans leurs Contrats de Plan Etat-Région (CPER) respectifs.

Cette expérimentation va être formalisée par la signature d'une convention entre chaque Conseil régional et bpifrance financement. La mise en œuvre de ce fonds se fera par un appel à projets, qui sera ouvert du **15 juillet 2015 jusqu'au 30 juin 2016**.

Les aides prendront la forme d'une subvention (entre 100 et 200 k€) pour le financement d'études de faisabilité ou d'une avance remboursable (entre 200 et 400 k€) pour les phases de développement jusqu'à l'industrialisation.

Les entreprises peuvent déposer leurs dossiers dès cet été auprès de bpifrance. Ils seront traités avec des délais d'instruction rapides (délai de 6 semaines entre la date de réception du dossier de candidature complet à l'appel à projets et la date de prise de décision). Dès octobre, les premiers projets déposés auront un retour sur leur sélection.

Les cinq thématiques retenues dans cet appel à projet sont communes aux 3 régions. Elles s'inscrivent dans des ambitions régionales partagées. Elles sont issues notamment des Schémas Régionaux de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation ou des Stratégies Régionales de « Spécialisation Intelligente » élaborées par les Conseils Régionaux de la future Région dans le cadre de la définition des programmes européens FEDER-FSE 2014-2020, et des choix prioritaires effectués par les Conseils Régionaux parmi les 34 plans de la nouvelle France industrielle.

- Thématique *gestion durable des ressources* :
 - Favoriser la détection, l'extraction, l'exploitation, la valorisation et le recyclage des ressources naturelles, notamment les agro-ressources et l'énergie sous toutes ses formes.
 - Développer des bâtiments économes, durables, sains et à faible impact environnemental
- Thématique *matériaux* :
 - Concevoir et proposer des matériaux (métalliques, composites, bois, ...) et de procédés avancés pour les grandes filières industrielles.
- Thématique *santé et silver économie* :
 - Contribuer à développer une chaîne d'activités dans le secteur de la santé (prévention, diagnostic précoce, traitement et/ou accompagnement des patients)
 - Développer les technologies et systèmes d'information pour répondre aux besoins et soutenir l'autonomie des patients en lien notamment avec le vieillissement de la population
 - Développer les dispositifs médicaux implantables de rupture (de la conception à la commercialisation en incluant la problématique de la stérilisation)
 - Développer les outils d'assistance au diagnostic et à l'acte basés sur l'imagerie médicale
 - Développer une offre robotique d'assistance aux gestes techniques médicaux et chirurgicaux de la conception à la commercialisation
 - Découvrir de nouveaux médicaments et de nouveaux modes d'administration qui associent chimie et biologie
- Thématique *bioéconomie* :
 - Développer des bioproduits (biomolécules, biomatériaux, biocarburants,...) issus de la raffinerie de la biomasse végétale
 - Favoriser la mobilisation de la biomasse locale pour des usages nouveaux et les pratiques durables de production de biomasse
 - Favoriser l'économie circulaire : innover pour adapter l'outil de production à l'utilisation des matériaux recyclés ou agrosourcés, valoriser des sous-produits et gérer les déchets, partager des flux de matière avec d'autres entreprises.
- Thématique *usine du futur* :
 - Développer les nouveaux procédés et nouveaux produits qui équiperont les usines et entreprises de demain : automatisation, digitalisation, meilleure intégration de l'homme et de la machine.
 - Faire évoluer un site de production existant en intégrant de façon innovante de nouvelles technologies (robotiques, objets connectés,...) et/ou de nouvelles organisation du travail et/ou de nouveaux liens avec les fournisseurs et/ou clients (connectivité) au service d'un projet de développement stratégique visant la conquête de marchés de produits et/ou de services en croissance
 - Intégrer et/ou renforcer la chaîne numérique pour concevoir et produire plus vite et mieux, en développant des compétences et des outils de simulation, des moyens de prototypage rapide et d'essais, en intégrant la mécatronique et la robotique.

Contacts presse :

Conseil régional de Champagne-Ardenne : marie-paule carisio – 03.26.70.89.22 / 06.66.28.73.53

Préfecture de la région Champagne-Ardenne : alexandre orblin – 06 .85.31.12.39